



MAIRIE DE COLOMBIÈS

12240

Téléphone : 05 65 69 9212
Courriel : mairie@colombies.fr

Le 13 décembre 2024

Objet : Réunion du conseil municipal – Convocation.

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le **vendredi 20 décembre 2024 à 20h 00**, salle du conseil de la mairie de Colombiès.

Dans l'attente de vous rencontrer,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

Maire,
Patrick ALCOUFFE.

Ordre du jour :

- Logements communaux conventionnés : révision annuelle des loyers et charges pour 2025 ;
- Logements communaux non conventionnés : loyers et charges appliqués en 2025 ;
- Cabinet d'infirmières : révision annuelle du loyer et de la provision pour charges pour 2025 ;
- M.A.R.P.A. : redevance locative prévisionnelle pour 2025 ;
- Recrutement occasionnel ou temporaire de personnel pour 2025 : autorisation donnée au Maire ;
- Budget principal : autorisation d'engager et de mandater des dépenses d'investissements avant le vote du budget primitif de 2025 dans la limite de 25% des crédits ouverts en année n-1 ;
- Budget annexe de l'assainissement : autorisation d'engager et de mandater des dépenses d'investissements avant le vote du budget primitif de 2025 dans la limite de 25% des crédits ouverts en année n-1 ;
- Budget principal – Décision modificative n° 03 ;
- Redevance assainissement 2025 ;
- Taxe d'aménagement pour 2025 ;
- Convention SIVOS pour la participation financière de la commune de Colombiès à la réhabilitation et à l'extension de l'école de Manhac ;
- Renouvellement de la convention d'adhésion au Service de médecine professionnelle et préventive du Centre de gestion de l'Aveyron ;
- Mise à jour du tableau des effectifs des emplois permanents ;
- Questions diverses.